

NOTICE EN 131-4

ECHELLES PLIANTES

ARTICULÉES

À LIRE AVANT TOUTE UTILISATION

AVANT UTILISATION

- a) s'assurer d'une condition physique suffisante pour utiliser une échelle. Certaines pathologies ou médicaments, l'abus d'alcool ou la consommation de drogue peuvent représenter un danger;
- b) Lors du transport de l'échelle sur les barres de toit d'un véhicule ou dans un camion, s'assurer qu'elle est installée de façon à éviter tout dommage;
- c) Examiner l'échelle après la livraison et avant la première utilisation pour confirmer le bon état et le fonctionnement correct de toutes ses parties constitutives;
- d) Examiner visuellement l'échelle avant chaque utilisation, pour vérifier qu'elle n'est pas endommagée et qu'elle peut être utilisée en toute sécurité;
- e) Un contrôle périodique régulier est requis pour les utilisateurs professionnels;
- f) Vérifier que l'échelle est adaptée au travail;
- g) Ne pas utiliser d'échelle endommagée;
- h) Éliminer toute souillure de l'échelle, telle que peinture humide, boue, huile ou neige;
- i) Avant d'utiliser une échelle dans un cadre professionnel, il convient de procéder à une évaluation des risques en vertu de la législation du pays d'utilisation.

POSITIONNEMENT ET DRESSAGE DE L'ÉCHELLE

- a) L'échelle doit être dressée dans la position appropriée, par exemple selon un angle correct d'inclinaison d'environ 1.41, les échelons ou les marches étant parallèles. Pour une échelle d'appui, ou, l'ouverture étant complète pour une échelle double;
- b) Les dispositifs de verrouillage, dont l'échelle est éventuellement munie, doivent être entièrement verrouillés;
- c) L'échelle doit reposer sur une surface régulière, plane et fixe;
- d) Il convient qu'une échelle d'appui repose sur une surface plane solide et qu'elle soit stabilisée avant utilisation, par exemple au moyen d'entraves ou d'un dispositif approprié garantissant la stabilité;
- e) L'échelle ne doit jamais être repositionnée depuis une position en hauteur;
- f) En installant l'échelle, prendre en compte le risque de collision avec l'échelle, par exemple, collision avec des piétons, véhicules ou portes. Sécuriser les portes (mais pas les issues de secours) et fenêtres sur le chantier, si possible;
- g) Identifier tout risque électrique sur le chantier, par exemple des lignes aériennes ou autre équipement électrique dénudé;
- h) L'échelle doit reposer sur ses sabots et non sur les échelons ou marches;
- i) L'échelle ne doit pas être positionnée sur une surface glissante (par exemple, la glace, les surfaces luisantes ou les surfaces solides manifestement contaminées) à moins que des mesures efficaces supplémentaires aient été prises en vue d'éviter qu'elle ne dérape ou de s'assurer que les surfaces souillées sont suffisamment propres.

ARTUB

Zone Industrielle
Les Triboullières
38460 CRÉMIEU

Tél. +33 (0)4 74 90 70 45
Fax +33 (0)1 48 46 93 11

contact@artub.fr
www.artub.fr



UTILISATION DE L'ÉCHELLE

- a) Ne pas dépasser la charge totale maximale pour le type d'échelle utilisé;
- b) Ne pas tenter d'atteindre un point trop éloigné; il convient que l'utilisateur ait la taille entre les deux montants de l'échelle et les deux pieds sur la même marche/le même échelon tout au long de sa tâche;
- c) Ne pas descendre d'une échelle d'appui à hauteur élevée sans dispositif de sécurité complémentaire (arrimage ou utilisation d'un dispositif de stabilité approprié, par exemple);
- d) Ne pas utiliser une échelle double pour accéder à un autre niveau;
- e) Ne pas se tenir debout sur les trois marches/ échelons supérieurs d'une échelle d'appui;
- f) Ne pas se tenir debout sur les deux marches / échelons supérieurs d'une échelle double sans plateforme ni barre de soutien à hauteur des mains / des genoux;
- g) Ne pas se tenir debout sur les quatre marches / échelons supérieurs d'une échelle double prolongée par une échelle à coulisse;
- h) Il convient d'utiliser les échelles uniquement pour de petits travaux de courte durée;
- i) Utiliser des échelles non conductrices pour les travaux devant être réalisés sous tension électrique;
- j) Ne pas utiliser l'échelle dehors lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (vent fort, par exemple);
- k) Prendre les précautions nécessaires pour empêcher que des enfants ne jouent sur l'échelle;
- l) Sécuriser les portes (mais pas les issues de secours) et fenêtres sur le chantier, si possible;
- m) Monter à l'échelle ou en descendre en lui faisant face; ne tenir fermement l'échelle en grimpeant et en descendant;
- o) Ne pas utiliser l'échelle comme un pont;
- p) Porter des chaussures appropriées pour monter à l'échelle;
- q) Éviter toute contrainte latérale excessive comme utiliser une perceuse dans de la brique et du béton;
- r) Ne pas rester trop longtemps sur l'échelle sans observer d'interruptions régulières (la fatigue représente un risque);
- s) Pour accéder à un niveau supérieur, il convient d'allonger les échelles d'appui d'au moins 1 m au-dessus du point à atteindre;
- t) Il convient que l'équipement porté lors de l'utilisation d'une échelle soit léger et aisé à manipuler;
- u) Éviter les travaux exerçant une charge latérale sur les échelles doubles, par exemple pour percer des matériaux durs (brique, béton, etc.);
- v) Se tenir d'un main à l'échelle pendant l'exécution de la tâche ou, si ce n'est pas possible, prendre d'autres mesures de sécurité.

RÉPARATION, ENTRETIEN ET STOCKAGE

Les réparations et l'entretien doivent être effectués par une personne compétente et conformément aux instructions du fabricant. Il convient de stocker les échelles conformément aux instructions du fabricant.

ARTUB

Zone Industrielle
Les Tribouillères
38460 CRÉMIEU

Tél. +33 (0)4 74 90 70 45
Fax +33 (0)1 48 46 93 11

contact@artub.fr
www.artub.fr